

ACTS Distribution

40 rue Palverne 01700 Les Echets - Miribel
 Tel. : +33 (0) 4 78 91 56 86- Fax : +33 (0) 4 78 88 61 90
 E-mail : commercial@acts.fr
 Site internet : http://www.acts-distribution.fr



ACTS
Distribution

Adresse de Livraison / Delivery address	C500039
SI CONTACT	
400 rue Pierre Berthier	
0442901600 ACCUEIL	
13797 AIX EN PROVENCE	
FR	

Adresse de facturation / Invoicing address	C500039
SI CONTACT	
400 rue pierre Berthier	
BP 10253	
13797 AIX EN PROVENCE CEDE	
FR	

FACTURE INVOICE

N
522001313

Date

31/03/22

Notre référence

Votre Contact / Your Contact

LYNDA ROCHER

EMMANUELLE

Nr ligne Line Nr	Référence Reference	Désignation Description	Nom Douaniere Customs List	Quantité Quantity	Prix Unit. H.T. Unit price	Prix Total H.T. Total price
50	Votre N Cde / Your Order N DEV0181078-36418 - 02/03/22 Notre N Cde / Our Order N 1000092361 - 02/03/22 Notre N BL / Our DN N 1000240906 - 29/03/22 SWAP01 SWAP PRET MACHINE - 12 MOIS Contrat de service pour imprimante TATTOO RW pour 2 ans limitée à 15 000 insertions Fonctionnement du contrat : A réception de la machine client, si l'imprimante n'est pas réparée et prête à repartir à J+2, un matériel de prêt équivalent est envoyé à J+2. Valable en France Métropolitaine uniquement. Valable pendant la garantie. Le SWAP se fait dans l'emballage d'origine. (emballage à conserver par le client) Service hotline téléphonique			1,00	195,50	195,50

Mode de paiement / Payment type	Conditions de paiement / Payment terms	Date d'échéance / Value date
VIREMENTS	30 Jours Date Facture	29/04/22
Conditions d'expédition / Incoterms	Mode d'expédition / Shipping type	
EXW	TNT ACTS	

ACTS Bank Reference

BPGO ANJOU ENTREPRISES

IBAN N° : FR76 1380 7008 4032 3213 2188 007

BIC : CCBPFRPPNN

Total HT Net amount	Total TVA VAT amount	Total TTC Total amount	Acomptes Installments	Montant du Total amount du EUR
195,50	39,10	0,00	0,00	234,60

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012, Selon l'article L.441-6).